



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 31 octobre 2023

Tempête Ciaran : le département de la Mayenne est d'ores et déjà placé en VIGILANCE JAUNE « vents violents » pour la journée de mercredi 1^{er} novembre.

La tempête Ciaran, phénomène climatique automnal caractérisé comme événement préoccupant, commencera à toucher le département dès demain. Les précipitations et les vents violents s'intensifieront dans la soirée et les rafales pourraient atteindre 100 à 120 km/h dans la nuit de mercredi à jeudi.

Une nouvelle évaluation de la situation sera effectuée demain dans la journée et le niveau de vigilance ajusté en conséquence.

Pour assurer la sécurité de tous, la préfète de la Mayenne appelle à la plus grande vigilance et au respect des règles de prudence suivantes :

- Limiter tout déplacement, notamment en forêt ou dans des parcs et les activités en plein air ;
- Se renseigner sur les conditions et les restrictions de circulation et les déviations sur le site internet INFOROUTES 53 (<https://lamayenne.fr/service/inforoutes53>) ;
- Se tenir à l'écart de tout cours d'eau, points bas et zones boisées ;
- Ne pas s'engager pas sur une route immergée, même partiellement (les précipitations pourront occasionner des ruissellements du fait des épisodes de pluies des dernières semaines saturant les sols) ;
- Sécuriser les biens exposés au vent autour de votre domicile ;
- Prendre garde aux chutes d'objets et d'arbres (favorisées par les pluies des dernières semaines qui ont rendu les sols meubles) ;
- Ne pas toucher aux câbles ou fils électriques tombés au sol.

L'ensemble des services de l'État, de secours, d'urgence et les forces de sécurité intérieure est mobilisé et se coordonne avec les associations agréées de sécurité civile, les opérateurs d'énergie, routiers, de transports et les collectivités du département afin d'anticiper les conséquences du passage de ce phénomène climatique.

Un centre opérationnel départemental sera activé en préfecture dans la nuit de mercredi à jeudi afin de réaliser des points de situation réguliers et coordonner l'ensemble des dispositifs activés.

Il est à noter que la circulation ferroviaire sera perturbée – voire interrompue - sur le réseau SNCF de la région Pays de la Loire, du mercredi 1^{er} novembre au vendredi 3 novembre. Tous les usagers sont invités à s'informer sur <https://aleop.paysdelaloire.fr/info-traffic/info-traffic-du-ter>.

Chacun est appelé à se tenir informé de l'évolution de la situation (sur www.mayenne.gouv.fr, sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/mayenne>, sur France Bleu Mayenne – 96.6 et sur les réseaux sociaux de la préfecture de la Mayenne).

Cabinet de la préfète

Tél : 02 43 01 50 54

Mail : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

16 place Jean Moulin
53000 LAVAL

1/1

 @Prefet53

 Préfet de la Mayenne

 @prefet53